

**CHECK AGAINST DELIVERY  
SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS**

**STATEMENT OF  
THE OBSERVER DELEGATION OF CANADA**

**DELIVERED BY  
MR. JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY  
SENIOR ASSISTANT DEPUTY MINISTER  
INDIAN AND NORTHERN AFFAIRS CANADA**

**AT THE TENTH SESSION OF THE UNITED NATIONS  
PERMANENT FORUM ON INDIGENOUS ISSUES**

**AGENDA ITEM 3(A): FOLLOW-UP TO RECOMMENDATIONS OF THE  
PERMANENT FORUM ON ECONOMIC AND SOCIAL DEVELOPMENT**

**NEW YORK, 16 MAY 2011**

~~~~~  
**DÉCLARATION DE  
LA DÉLÉGATION DES OBSERVATEURS DU CANADA**

**PRONONCÉ PAR  
MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY  
SOUS-MINISTRE ADJOINT PRINCIPAL  
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA**

**LORS DE LA DIXIÈME SESSION DE L'INSTANCE PERMANENTE SUR LES  
QUESTIONS AUTOCHTONES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

**POINT 3(A) DE L'ORDRE DU JOUR : SUITE DONNÉE AUX  
RECOMMANDATIONS DE L'INSTANCE PERMANENTE :  
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**

**NEW YORK, LE 16 MAI 2011**

Madame Chairperson and members of the Permanent Forum, Canada would like to recognize the 10<sup>th</sup> anniversary of the Permanent Forum, a milestone for this important body. Canada would also like to welcome the new members of the Forum and, in particular, Grand Chief Edward John, the new indigenous-nominated representative for North America.

The Government of Canada is pleased to continue our long and consistent practice of participation, contribution and support to the work of the Permanent Forum. Canada is supportive of all of the mechanisms of the United Nations dedicated to Indigenous issues. It has been our practice to provide extensive information to the Permanent Forum, Special Procedures, including the Special Rapporteur on the Rights of Indigenous Peoples, treaty-monitoring bodies and other institutions on Canada's approaches, successes and challenges on Indigenous issues. Canada will continue to do so.

Canada is pleased to note its endorsement of the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples on November 12, 2010. It was done to further strengthen Canada's relationship with First Nations, Métis and Inuit and because Canada believes that the Declaration has the potential to contribute positively to the promotion and respect of the rights of Indigenous peoples around the world.

Canada will now address the agenda item "Follow-up to the recommendations of the Permanent Forum on economic and social development." Canada has, at previous sessions and at inter-sessional meetings, provided extensive information on Canadian policies, programs and initiatives covering all of the Forum's six mandated areas. Today, Canada would like to respond in a thematic sense to issues raised and recommendations made by the Forum.

Madame Chairperson, Canada would like to share information on programs and policies aimed at increasing the participation of First Nation, Inuit and Métis women and men in the economy, and at providing better economic and social outcomes for Aboriginal peoples. Past recommendations of the Permanent Forum have urged member states to implement socio-economic projects and capacity building initiatives. In fact, Canada is working with Aboriginal peoples and willing partners to ensure that Aboriginal peoples enjoy the same opportunities for employment, income and wealth creation as other Canadians. Increasing the participation of Aboriginal people in the economy is the most effective way to improve overall well-being and quality of life.

That is why the Government of Canada invests significantly each year to improve economic outcomes among Aboriginal peoples. This includes moving forward with the Federal Framework for Aboriginal Economic Development. This Framework, the result of extensive discussions with partners nationwide, offers a modern and comprehensive approach to ensuring that First Nations, Inuit and Métis men and women have every opportunity to share in Canada's prosperity.

Canada and Aboriginal organizations have made education a key priority. Better educational outcomes contribute to individual and community well-being, increased labour force participation, social inclusion and improved socio-economic conditions. To advance this priority, the Government of Canada recently announced the creation of a National Panel to explore and advise on the development of options, including new legislation, to improve elementary and secondary education outcomes for First Nation children living on reserve. This is in addition to investments in support of the Reforming First Nation Education Initiative, through which Canada is implementing the First Nation Student Success Program, the Education Partnerships Program and the Education Information System.

The Government of Canada also remains committed to supporting Aboriginal people in tough economic times through targeted investments to improve their skills development and employability, and to help them secure long-term jobs. Significant contributions to this goal will be made through the Aboriginal Skills and Employment Training Strategy, a five year national initiative that helps Aboriginal people prepare for, find and keep jobs.

Canada provides social development assistance to First Nations through a series of programs broadly referred to as income assistance and child and family services. The government is in the process of reforming its social development assistance programming to support the self-reliance of First Nations individuals and families. These reforms focus primarily on two areas. First, income assistance reform involves work to increase the access and use of active measures, such as life skills training, to assist individuals in need to become employment-ready and to ease their transition to the workforce. Second, child and family service reform is focused on increasing family access to prevention services that keep families together wherever possible. In both areas of reform, Canada is working in collaboration with provincial and territorial governments, First Nations, and independent agency partners.

In relation to health, the Government of Canada annually invests over \$2 billion to fund a range of health programs and services for First Nations and Inuit, including primary care, home and community care services, and health promotion and disease prevention programs. Furthermore, in 2010, a five-year funding commitment of \$730 million was announced to renew key Aboriginal health programs that address high rates of diabetes, reduce risks and increase protective factors for youth suicide and mental wellness, and support families with infants and young children.

Madame Chairperson, Canada is also implementing policies and programs aimed at improving the socio-economic situation of Aboriginal peoples in urban areas. Through the Urban Aboriginal Strategy, Canada is working with the urban Aboriginal community, federal, provincial and municipal governments, Aboriginal organizations, and the private and non-profit sectors to develop local solutions to

local issues. Canada is working with provinces and municipalities to align investments; strengthen the planning capacity of urban Aboriginal communities; and develop a policy framework for program renewal.

Canada also recognizes the vast opportunities that the North has to offer. Canada is committed to helping Aboriginal people and Northerners realize their true potential in a healthy, prosperous and secure region within Canada. Canada will continue to implement the Northern Strategy, focused on improving and devolving governance, Arctic sovereignty, science, environmental protection, and social and economic development.

Canada also remains active at the international level. Recently, the Minister for International Cooperation announced a new International Aboriginal Youth Internships Initiative, with funding of \$10.5 million over five years. Each year, 140 Canadian Aboriginal youth will work in developing countries on Canadian-supported development projects with recognized organizations.

Finally, Madame Chairperson, Canada recognizes that capable and accountable Aboriginal governments, supported by appropriate institutions, are a key element in improving social and economic development and provide the foundation for Aboriginal participation in the economy. Communities that demonstrate good governance are more apt to attract investment, thus becoming more self-reliant.

In addition, Canada recognizes that tackling the socio-economic challenges faced by Aboriginal peoples encompasses many sectors. To achieve results, Canada is creating partnerships to implement tripartite approaches that support innovation and local solutions. For example:

- Canada, the province of Manitoba and the city of Winnipeg recently signed a Memorandum of Collaboration to work together on actions and mechanisms to improve the socio-economic outcomes for Aboriginal people in Winnipeg and the capacity of Aboriginal organizations.
- Further, Canada, the Government of Saskatchewan and five Tribal Councils in that province, representing more than half of Saskatchewan's 70 First Nations, signed an historic Memorandum of Understanding agreeing to work together to increase labour force participation for First Nation people.
- Finally, the governments of Canada and British Columbia and the British Columbia First Nations Health Council recently initialled the "Basis for a Framework Agreement on Health Governance." This agreement in principle provides the broad outlines for negotiations to develop a legal agreement on First Nations Health Governance.

The success of these efforts will help to ensure that Canada's economic and social well-being benefits from strong and prosperous Aboriginal communities.

Thank you.

Madame la Présidente, membres de l'Instance permanente, je désire souligner le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'Instance permanente, un jalon pour cet important organisme. Le Canada désire également souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres de l'Instance permanente et, en particulier, au grand chef Edward John, le nouveau représentant pour l'Amérique du Nord nommé par les Autochtones.

Le gouvernement du Canada est heureux de participer et de contribuer au travail de l'Instance permanente et de l'appuyer comme il l'a toujours fait. Le Canada appuie tous les mécanismes des Nations Unies se rattachant aux questions autochtones. Nous avons toujours fourni des informations détaillées à l'Instance permanente, aux procédures spéciales, y compris au Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones, aux organes de surveillance des traités et aux autres institutions, relativement aux approches, aux réussites et aux défis du Canada en matière de questions autochtones. Le Canada continuera sur cette voie.

Le Canada est également heureux de souligner qu'il a appuyé la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones le 12 novembre 2010, dans le but de renforcer davantage la relation entre le Canada et les Premières nations, les Métis et les Inuits, et parce que le Canada croit que la Déclaration offre la possibilité de contribuer positivement à la promotion et au respect des droits des peuples autochtones partout dans le monde.

Le Canada traitera à présent du point « Suite donnée aux recommandations de l'Instance permanente sur le développement économique et social ». Lors des sessions précédentes et des réunions intersessions, le Canada a fourni des informations abondantes sur ses politiques, programmes et initiatives portant sur les six domaines couverts par le mandat de l'Instance permanente. Aujourd'hui, le Canada désire répondre de manière thématique aux questions soulevées et aux recommandations formulées dans le cadre de l'Instance permanente.

Madame la Présidente, le Canada désire communiquer de l'information sur des programmes et des politiques qui visent à accroître la participation des femmes et des hommes des Premières nations, inuits et métis à l'économie, et à assurer de meilleurs résultats économiques et sociaux pour les Autochtones. Dans ses recommandations antérieures, l'instance permanente avait exhorté les États membres à mettre en œuvre des projets socioéconomiques et des initiatives de développement des capacités. En fait, le Canada travaille avec les Autochtones et avec des partenaires intéressés à garantir que les Autochtones jouissent des mêmes perspectives favorables en matière d'emploi, de revenu et de création de richesse que les autres Canadiens. Accroître la participation des Autochtones à l'économie est le moyen le plus efficace d'améliorer le bien-être général et la qualité de vie.

C'est pourquoi le gouvernement du Canada investit de manière significative chaque année pour améliorer les résultats économiques chez les Autochtones. Cela signifie aller de l'avant avec le *Cadre fédéral pour le développement économique des Autochtones*. Ce *Cadre*, qui découle de nombreuses discussions avec des partenaires partout au pays, présente une approche moderne et complète visant à garantir que les hommes et les femmes des Premières nations, inuits et métis ont accès à toutes les possibilités de tirer profit de la prospérité du Canada.

Le Canada et les organisations autochtones ont fait de l'éducation une grande priorité. De meilleurs résultats éducationnels contribuent au bien-être individuel et collectif, augmentent la participation à la vie active, favorisent l'inclusion sociale et améliorent les conditions socioéconomiques. Pour promouvoir cette priorité, le gouvernement du Canada a annoncé récemment la création d'un panel national chargé de réfléchir à des solutions, y compris des mesures législatives, en vue d'améliorer, à l'école primaire et secondaire, les résultats éducationnels des élèves des Premières nations vivant dans les réserves. Ceci s'ajoute aux investissements réalisés en vue de soutenir l'*Initiative de réforme de l'éducation des Premières nations*, au moyen de laquelle le Canada met en œuvre le *Programme de réussite scolaire des étudiants des Premières nations*, le *Programme des partenariats en éducation* et le *Système d'information sur l'éducation*.

Le gouvernement du Canada demeure également déterminé à soutenir les Autochtones en ces temps difficiles sur le plan économique, au moyen d'investissements ciblés visant à améliorer le développement de compétences et l'employabilité, et pour les aider à obtenir des emplois à long terme. D'importantes contributions à ces objectifs seront faites dans le cadre de la *Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones*, une initiative nationale sur cinq ans qui aide les Autochtones à se préparer à l'emploi et à obtenir et conserver un travail.

Le Canada fournit aux Premières nations une aide en développement social au moyen d'une série de programmes, que l'on désigne globalement comme une aide au revenu et des services à l'enfance et à la famille. Le gouvernement est actuellement engagé dans un processus de réforme de ses programmes d'aide au développement social afin de favoriser l'autonomie des personnes et des familles des Premières nations. Ces réformes ciblent essentiellement deux domaines. La première, à savoir la réforme de l'aide au revenu, vise à accroître l'accès à des mesures actives, comme les formations à des compétences pratiques, afin d'aider les personnes dans le besoin à se préparer à occuper un emploi et à faciliter leur transition vers le marché du travail. La deuxième, la réforme des services à l'enfance et à la famille, a pour objectif d'améliorer l'accès par les familles à des services de prévention, afin de les aider à demeurer unies chaque fois que cela est possible. Dans ces deux secteurs de réforme, le

Canada travaille en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les Premières nations et des organismes indépendants.

En ce qui concerne la santé, le gouvernement du Canada investit chaque année plus de deux milliards de dollars dans le financement d'une gamme de programmes et de services de santé destinés aux Premières nations et aux Inuits, notamment des services de soins de première ligne, de soins à domicile et de soins de santé communautaire, ainsi que dans des programmes de promotion de la santé et de la prévention des maladies. De plus, en 2010, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il s'engageait à fournir un financement de 730 millions de dollars sur cinq ans afin de renouveler d'importants programmes de santé pour les Autochtones qui ciblent en particulier les taux élevés de diabète, la réduction des risques et l'augmentation de facteurs de protection à l'égard du suicide chez les jeunes et de la santé mentale, et pour appuyer les familles au sein desquelles vivent des bébés et de jeunes enfants.

Madame la Présidente, le Canada met également en œuvre des politiques et des programmes visant à améliorer la situation socioéconomique des peuples autochtones vivant en milieu urbain. Dans le cadre de la *Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain*, le Canada travaille avec la communauté des Autochtones vivant dans les villes, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les organisations autochtones et les secteurs privé et sans but lucratif à l'élaboration de solutions locales à des problèmes locaux. Le Canada travaille avec les provinces et les municipalités à l'harmonisation de leurs investissements; au renforcement de la capacité des collectivités autochtones urbaines en matière de planification; et à l'élaboration d'un cadre stratégique en vue du renouvellement des programmes.

Le Canada est également conscient des grandes possibilités qu'offre le Nord. Le Canada est déterminé à aider les Autochtones et les résidents du Nord à réaliser leur plein potentiel dans une région saine, prospère et sécuritaire au sein du Canada. Le Canada poursuivra la mise en œuvre de la *Stratégie pour le Nord*, qui porte sur l'amélioration et le transfert de la gouvernance, la souveraineté dans l'Arctique, la science, la protection de l'environnement et le développement social et économique.

Le Canada demeure également actif sur le plan international. Ainsi, la ministre de la Coopération internationale a récemment annoncé la création de l'*Initiative des Stages internationaux pour les jeunes Autochtones*, qui est dotée d'un financement de 10,5 millions de dollars sur cinq ans. Chaque année, 140 jeunes Autochtones canadiens travailleront dans des pays en voie de développement à des projets de développement soutenus par le Canada, au sein d'organisations reconnues.

Enfin, Madame la Présidente, le Canada reconnaît que la mise en place de gouvernements autochtones compétents et responsables, soutenus par des

institutions adéquates, est un facteur clé dans l'amélioration du développement social et économique, et que ces gouvernements sont un fondement à la participation des Autochtones à l'économie. Les collectivités qui font preuve d'une bonne gouvernance sont mieux en mesure d'attirer les investissements, et donc de devenir plus autonomes.

Le Canada est également conscient que relever les défis socioéconomiques auxquels sont confrontés les Autochtones a une incidence sur plusieurs secteurs. Pour obtenir des résultats, le Canada met en place des partenariats afin de mettre en œuvre des approches tripartites qui favorisent l'innovation et les solutions locales. Par exemple :

- Le Canada, la province du Manitoba et la Ville de Winnipeg ont conclu récemment une entente de collaboration afin de travailler ensemble sur des mesures et des mécanismes permettant d'améliorer les résultats socioéconomiques des Autochtones qui vivent à Winnipeg et la capacité des organisations autochtones.
- De plus, le Canada, le gouvernement de la Saskatchewan et cinq conseils tribaux de cette province qui représentent plus de la moitié des 70 Premières nations de la Saskatchewan, ont conclu un protocole d'entente historique en vue de travailler ensemble à accroître la participation des Premières nations au marché du travail.
- Pour terminer, les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique et le Conseil de la santé des Premières nations de la Colombie-Britannique ont récemment paraphé un document mettant en place les fondements un accord-cadre sur la gouvernance de la santé. Cette entente de principe prévoit les grandes lignes de la négociation d'un accord juridique sur la gouvernance des Premières nations en matière de santé.

La réussite de ces mesures contribuera à garantir que le bien-être économique et social au Canada bénéficie de l'apport de collectivités autochtones fortes et prospères.

Merci.